Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20261001-D_893_300926-DE

**Commune de Plouguerneau**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
**Séance du 30 septembre 2026**
**--oOo--**

Nombre de conseillers :

| | |
|---|---|
| En exercice | 29 |
| Présents | 26 |
| Votants | 29 |

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 30 septembre 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : JULIE LEON élue à l'unanimité.

**ETAIENT PRESENTS** : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Aurélie TOUL - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Alain VIDAL - François LE BRUN - Francis KERVELLA - Yvon BESCOND - Florent TERRAUX - Karine RIOU - Isabelle LE MOAL - Stéphanie LE PRIOL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Océane LE MEUR - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Yannig ROBIN - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

| | |
|---|---|
| Lédie LE HIR | procuration à Aurélie TOUL |
| René CHAPEL | procuration à Florent TERRAUX |
| Christophe GUEGANTON | procuration à Julie LEON |

| Nomenclature ACTES<br>8.9.3 | DELIBERATION POUR L'ACTUALISATION<br>DE LA CHARTE DES BÉNÉVOLES DE LA MEDIATHEQUE |
|---|---|

Depuis sa création, la médiathèque de Plouguerneau bénéficie de l'engagement de bénévoles qui contribuent, aux côtés de l'équipe professionnelle, au bon fonctionnement et à la qualité des services proposés aux usagers.

À ce titre, les bénévoles intervenant au sein de la médiathèque sont actuellement invités à adhérer à la « Charte du bibliothécaire bénévole ».

Afin de répondre à l'évolution des missions et des services proposés par la médiathèque, un nouveau service d'accompagnement au numérique est désormais mis en place. Ce service fait notamment appel à de nouveaux bénévoles disposant de compétences et d'une expérience dans le domaine informatique.

L'élargissement des missions confiées aux bénévoles et la diversification de leurs interventions rendent nécessaire l'actualisation de la charte existante, afin de prendre en compte ces nouvelles activités et de préciser le cadre d'intervention, les engagements et les responsabilités des bénévoles au sein de la médiathèque.

Après avis de la commission Culture en date du 16 septembre 2026, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver la nouvelle « Charte des bénévoles de la médiathèque », annexée à la présente délibération et de l'autoriser à la signer.

Annexe : projet de charte des bénévoles de la médiathèque

**Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité** (29 voix).

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20261001-D_893_300926-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 1er octobre 2026

Le Maire,
***Renaud LE FLOCH***

La secrétaire de séance,
***Julie LEON***